

---

**Présidence : Canada****1055<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM**

1. Date : mercredi 20 septembre 2023 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures  
Suspension : 13 h 10  
Reprise : 15 h 05  
Clôture : 15 h 50

2. Présidente : Ambassadrice J. Kinnear

Avant d'aborder l'ordre du jour, la Présidente s'est adressée au Forum et a annoncé avec regret que M. Sergueï Lioubovetski, un membre de longue date du personnel de la Mission de l'OSCE en Moldavie, était décédé au début la semaine. Elle a présenté ses condoléances à la famille, à ses amis et à ses collègues pour cette perte tragique.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **DIALOGUE DE SÉCURITÉ SUR LA « LUTTE ANTIMINES »**

- *Exposé de M. S. Tiller, responsable de HALO Europe, The Halo Trust*
- *Exposé de M. O. Riabtsev, Conseiller principal, Secrétariat de l'Autorité nationale de lutte antimines, Ministère ukrainien de la défense*
- *Exposé de M. J. Denselow, responsable de la politique et de la communication en matière de conflits et d'aide humanitaire, Save the Children*

Présidente, M. S. Tiller, M. O. Riabtsev, M. J. Denselow, Allemagne, Belgique, France, Chypre (FSC.DEL/336/23), Norvège, États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/326/23) (FSC.DEL/327/23), Espagne-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de

l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/334/23), Royaume-Uni, Suisse (FSC.DEL/330/23 OSCE+), Türkiye (FSC.DEL/339/23 OSCE+), Italie, Azerbaïdjan (FSC.DEL/335/23 OSCE+), Géorgie (FSC.DEL/338/23 OSCE+), Arménie, Fédération de Russie (FSC.DEL/332/23) (FSC.DEL/332/23/Add.1), Ukraine, Biélorussie

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Guerre d'agression russe contre l'Ukraine* : Ukraine (FSC.DEL/331/23), États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/328/23), Espagne-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro, et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/337/23), Canada, Royaume-Uni
- b) *Opération militaire spéciale visant à dénazifier et à démilitariser l'Ukraine* : Fédération de Russie (FSC.DEL/333/23) (FSC.DEL/333/23/Add.1), Royaume-Uni, Suède, Pologne, États-Unis d'Amérique

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

*Exercices militaires « Fraternité de combat-2023 », menés en Biélorussie du 1<sup>er</sup> au 6 septembre 2023, et exercices militaires qui se dérouleront en Biélorussie du 22 au 26 septembre 2023 sur les activités de combat des troupes engagées dans une opération impliquant une formation majeure* : Biélorussie (FSC.DEL/329/23 OSCE+)

4. Prochaine séance :

Mercredi 27 septembre 2023, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence